



CLE du SAGE Sioule

Annexe de la mairie
Rue des fossés
03450 ÉBREUIL
Tel. 04 73 90 78 30
maina.lebagousse@eptb-loire.fr
www.sage-sioule.fr

Avis de la CLE

Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Angel (63)

Dans le cadre de l'enquête administrative relative au « Dossier d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Angel », la commune de Saint-Angel a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier reçu le 20 décembre 2016.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 2 mois soit jusqu'au 20 février 2017 pour émettre son avis. Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, le Bureau est compétent pour émettre cet avis.

Dans le cadre de la législation actuelle et conformément à la délibération n°2015-07 de la CLE du 1^{er} décembre 2015, les membres du Bureau :

- Considèrent que le projet est complet sur la gestion des eaux pluviales, usées et potables
- Relèvent que l'enveloppe de forte probabilité des zones humides de la commune n'est pas représentative du terrain. En revanche des inventaires précis ont été menés par le SMAD des Combrailles
- Considèrent que l'enveloppe de forte probabilité de présence des zones humides présentée dans le règlement cartographique doit être remplacée par la cartographie des inventaires réalisés par le SMAD des Combrailles
- Considèrent que la réflexion pertinente menée sur les zones humides dans le projet doit être reprise et adaptée avec les inventaires du SMAD des Combrailles
- Regrettent que le SAGE n'ait pas été associé en amont du projet

EN CONCLUSION

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule émet un
AVIS FAVORABLE AVEC 2 RECOMMANDATIONS
à l'arrêté du projet du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Angel.

Recommandations

- Remplacer l'enveloppe de forte probabilité de présence présenté dans le PLU par les inventaires des zones humides réalisés par le SMAD des Combrailles
- Retirer les parcelles qui seraient alors localisées en zones humides du zonage constructible

Ebreuil, le 19 janvier 2017

Pascal ESTIER

Président de la CLE

